

Belgium-Brussels: Accommodation, building and window cleaning services

OJ S 81/2015 25/04/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: École pratique des hautes études commerciales ASBL

Postal address: Avenue K. Adenauer 3

Town: Bruxelles

Postal code: 1200

Country: Belgium

For the attention of: Madame Audrey Deltour

E-mail: marchespublics@ephec.be

Telephone: +32 27726575

Fax: +32 27726621

Internet address(es):General address of the contracting authority: www.ephec.be**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Vous pouvez télécharger les documents via l'URL suivant

Internet address: <http://cloud.3p.eu/Downloads/1/47/SJ/2015>**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Haute école

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de service de nettoyage pour les locaux des différentes implantations de l'EPHEC.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

Main site or place of performance: Plusieurs lieux.

NUTS code BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de service de nettoyage pour les locaux des différentes implantations de l'EPHEC.

II.1.6. CPV code(s)

90911000 Accommodation, building and window cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: * Une déclaration sur l'honneur explicite (annexe D);

* Une attestation originale délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, dans l'idéal jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge.

En cas d'association momentanée, le soumissionnaire est tenu de transmettre au Pouvoir Adjudicateur autant d'attestations que d'associés.

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles et ce, conformément aux dispositions de la loi belge. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas (article 63 de l'Arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques). En cas d'association momentanée, le soumissionnaire devra transmettre autant d'attestations que d'associés.

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: * Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat ou soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: Niveau(x) minimal(aux): Le chiffre d'affaire moyen sur les 3 derniers exercices comptables mentionnés doit au minimum être de 1 000 000 EUR HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

* La preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels. Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de demander à l'adjudicataire de souscrire à une assurance couvrant des risques plus élevés

après l'attribution du présent marché.

* Une liste des principaux lieux où le soumissionnaire a effectué des nettoyages (avec une brève description de chaque établissement concerné) au cours des trois dernières années dans des établissements d'une taille comparable à l'EPHEC (+/- 250 000 EUR HTVA/an) sur le territoire belge, la date et le destinataire public ou privé. La preuve sera apportée au Pouvoir Adjudicateur via des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration.

Pour rappel, le métrage global des implantations sera transmis lors de la visite des lieux est donné à titre indicatif afin de permettre aux soumissionnaires de remettre des références de contrats de nettoyage relatif à des immeubles de bureau d'une superficie au moins équivalente.

* L'offre contiendra un descriptif démontrant que le soumissionnaire dispose en Belgique d'un réseau de service à même d'assurer les prestations de garantie sur les différentes implantations de l'EPHEC et

ce, même en cas de maladie de l'un de ses ouvriers/employés.

* En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitant(s), la part du marché sous-traitée ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée. Le soumissionnaire veillera à ce qu'ils soient repris dans le formulaire d'offre (annexe A).

* Une attestation selon laquelle le soumissionnaire s'engage à respecter les barèmes de l'UGBN. Si tel n'est pas le cas, il doit pouvoir le justifier au Pouvoir Adjudicateur avant l'attribution du présent marché.

*Le soumissionnaire devra fournir la preuve du respect des conventions en vigueur dans le secteur du nettoyage (barème UGBN et appartenance du personnel à la commission paritaire y relative).

* Le soumissionnaire doit disposer des certifications suivantes:

- label 14001;
- Certificat SA8000 :2001 (label social: respect du personnel, embauches, ...)
- la certification ISO et label VcA. Le soumissionnaire fournira également les preuves attestant que son personnel a suivi des formations et informations relatives aux techniques de sécurité à employer dans le cadre des prestations du présent marché, comme par exemple l'utilisation de produits et substances dangereuses, le travail en hauteur, l'utilisation d'équipements de protection individuelle, l'utilisation d'un échafaudage,...

*Une liste des outils, du matériel et de l'équipement technique adéquat dont dispose le soumissionnaire pour permettre une exécution optimale des prestations décrites dans les clauses techniques. Le soumissionnaire joindra également à son offre la description et les photographies du matériel et des équipements techniques qui seront utilisés dans le cadre du présent marché. Il pourra également joindre une copie des certificats et agréments qu'il juge utile.

De même, le soumissionnaire veillera à détailler au maximum la description des équipements techniques (échafaudages, harnais, dispositif d'ancrage mobile, ...) utilisés pour l'ensemble des prestations.

*La liste des produits utilisés lors de l'exécution des prestations. Ces produits devront présenter une faible empreinte écologique. Afin de déterminer si un produit a ou non une faible empreinte écologique, le Pouvoir Adjudicateur se basera notamment sur les éléments suivants: le pourcentage de biodégradabilité (biodégradabilité primaire et ultime), toxicité aquatique, utilisation de grands conditionnements et d'emballages réutilisables, utilisation des systèmes de dosage, présence de tensioactifs d'origine végétale, présence d'anticalcaires et séquestrant (zéolithes, soude, silicates et citrate), d'acides organiques faibles (acides citrique, acétique, tartrique, ...), présence de colorants autorisés par la directive « cosmétique » 76/768 /CEE,....

Minimum level(s) of standards possibly required:

* Une liste des principaux lieux où le soumissionnaire a effectué des nettoyages (avec une brève description de chaque établissement concerné) au cours des 3 dernières années dans des établissements d'une taille comparable à l'EPHEC (+- 250 000 EUR HTVA/an) sur le territoire belge, la date et le destinataire public ou privé. La preuve sera apportée au Pouvoir Adjudicateur via des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration.

Pour rappel, le métrage global des implantations sera transmis lors de la visite des lieux est donné à titre indicatif afin de permettre aux soumissionnaires de remettre des références de contrats de nettoyage relatif à des immeubles de bureau d'une superficie au moins équivalente.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. * Prix
2. Prix total annuel pour le nettoyage régulier des locaux « haute fréquence ». Weighting 45
3. Prix total annuel pour le nettoyage « basse fréquence ». Weighting 10
4. Prix pour les prestations complémentaires. Weighting 5
5. * Qualité de la prestation proposée
6. Qualité de l'organisation opérationnelle. Weighting 20
7. Qualité de la gestion opérationnelle. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015/05

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 22.5.2015 - 13:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.6.2015 - 09:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 2.6.2015 - 9:30

Place:

EPHEC ASBL — Avenue K. Adenauer 3 — 1200 Bruxelles — Local R02.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Visite du site requise:

11.5.2015 à 9:00

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux. Il s'agit d'une visite obligatoire combinée à une session d'information.

Vu la complexité de la mission, l'EPHEC a décidé d'organiser une session d'information à l'attention des candidats-soumissionnaires. Une visite unique et obligatoire des zones spécifiques des différentes implantations de l'EPHEC sera organisée, aussitôt après la session d'information précitée. La visite sera limitée aux parties les plus représentatives du bâtiment. Tous les locaux ne seront donc pas visités (notamment pour une raison pratique: des cours seront dispensés dans ces locaux).

Une attestation de présence sera remise à chaque firme après la visite. Cette dernière sera jointe à l'offre sous peine de nullité de l'offre. Afin que la visite se déroule facilement, l'EPHEC souhaite limiter le nombre de visiteurs à maximum deux par soumissionnaire.

Cette session d'information qui précèdera la visite des lieux se déroulera à l'adresse suivante:

- Le 11/5 à 9:00 à pour l'implantation de Louvain-la-Neuve (Avenue du Ciseau, 15 à 1348 Louvain-la-Neuve)
- Le 11/5 à 14:00 à pour l'implantation de Woluwe-Saint-Lambert (Avenue K. Adenauer, 3 à 1200 Bruxelles)
- Le 13/5 à 10:00 à pour l'implantation de Schaerbeek (Boulevard Lambermont, 17 à 1030 Schaerbeek)

Durant cette session d'information, il sera donné un aperçu de l'objet de la mission.

Chaque soumissionnaire fera parvenir la liste des personnes (nom et prénom), qui assisteront à cette séance à M. P. Schulte (e-mail: p.schulte@ephec.be et marchespublics@ephec.be) au plus tard le vendredi 8.5.2015 avant 14:00.

Le soumissionnaire devra joindre à son offre l'attestation en annexe B correctement complétée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.4.2015

